

# SAINT-MAX

*L'actualité de la ville de Saint-Max*



*Éducation et citoyenneté au cœur de la Ville*



**6 | SANTÉ**

Reprise du centre de vaccination

**11 | VIE ÉCONOMIQUE**

Commerçants et artisans, faites-vous connaître !

**12 | DOSSIER SCOLAIRE**

Inscriptions 2021-2022  
Carte scolaire



## JOYEUSES PÂQUES

### Ne ratez pas le lapin de Pâques !

Le **Lapin de Pâques** sera de passage à **Saint-Max** le samedi 3 avril de 10h à 12h avenue Carnot !

Si vous avez de la chance vous pourrez peut-être le rencontrer...

En collaboration avec les **Enseignes Maxoises**.

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

### Date limite d'inscription

Pour participer aux élections, vous devez être inscrit sur les listes électorales (français ou européen résidant en France...), il suffit de faire la démarche en vous inscrivant au plus tard le vendredi 7 mai 2021. Les élections départementales et régionales se tiendront les 13 et 20 juin prochains.



## COLLECTE OBJETS HÉTÉROGÈNES

### Mardi 30 mars 2021

Le ramassage des objets hétérogènes aura lieu le Mardi 30 Mars 2021.

Sortir les encombrants la veille, les personnes peuvent poser leurs questions concernant ce qu'il est possible de sortir, via le mail [contact@mairie-saint-max.fr](mailto:contact@mairie-saint-max.fr)

## JARDIN À PARTAGER

### Mise à disposition d'un potager

Vous habitez dans un appartement et vous souhaitez faire du jardinage?

Un couple de Seniors maxois souhaite mettre son jardin à disposition !

Semis, plants et matériel fournis !

Les légumes récoltés seront à partager avec les propriétaires du lieu.

Renseignements au Pôle Seniors 03 83 18 28 84.



## HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie et l'Hôtel de Ville vous accueillent du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.



## ▶ Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini

Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli

CSD Corrections

Photos / images : Service communication - Associations -

Espace Photo 54 - Flaticon - Freepik

Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépot légal n°648 : Tous droits réservés

Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot

BP 80 109 - 54 133 Saint-Max

Tèl : 03 83 18 32 32 / Fax : 03 83 18 32 37

Courriel : [contact@mairie-saint-max.fr](mailto:contact@mairie-saint-max.fr)

Site internet : [www.saint-max.fr](http://www.saint-max.fr)

Chères Maxoises, Chers Maxois,

L'année 2021 poursuit son chemin, et en attendant des jours meilleurs sur un plan sanitaire, la Ville de Saint-Max met en avant toutes **les bonnes volontés, la solidarité qui se dessine**, et fait de son mieux pour venir en soutien des habitants.

Plusieurs actions ont été récemment menées par les Elus en lien avec les fonctionnaires et notamment :

- **L'ouverture d'un Centre de vaccination Covid-19**, afin de vacciner le plus possible dans les meilleures conditions pour éradiquer cette crise sanitaire qui n'en finit plus,

- **La fourniture de 4 masques par enfant** dans les Classes élémentaires, dans le cadre d'un partenariat avec la société locale France Cardio,

- **Le développement de la Culture dans les Ecoles**, grâce à l'action de nos bibliothécaires qui ne baissent pas les bras malgré l'impossibilité de mettre en valeur le secteur culturel,

- **La mise en valeur de la famille**, que ce soit les grands-mères mises à l'honneur par leurs petits-enfants et les enfants de l'accueil de loisirs le 7 mars, ou encore les femmes dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes,

- **La solidarité avec nos Aînés**, par le biais des questionnaires et du travail sur la « Ville Amie des Aînés », label qui viendra récompenser les actions faites par la Commune,

- **L'aide en direction des publics fragiles**, par le biais des moyens mis en œuvre pour réaliser une Analyse des Besoins Sociaux responsable et surtout, préparer les actions à développer afin de résoudre les problématiques soulevées,

- **Le soutien en direction de nos commerçants et acteurs culturels de proximité et du secteur associatif**, par le biais des commandes et actions directes et indirectes, les bons d'achats, les pages dédiées sur les réseaux et dans les bulletins,

- **La continuité de la vie scolaire**, grâce à la ténacité des Services Municipaux toujours ingénieux pour appliquer les directives quoiqu'il en soit, et privilégier un accueil de qualité des enfants Maxois malgré les consignes toujours plus strictes dictées par la pandémie de Covid-19, et la modification de la carte scolaire afin de soutenir nos écoles et nos enseignants, pour un enseignement toujours performant,

- **La poursuite des actions sportives et de loisirs** pour que nos enfants s'initient toujours plus au monde et à la



*Saint-Max n'est pas en reste et ne baisse pas les bras face à la pandémie de Covid 19 !*

vie sociale et quotidienne, grâce aux valeurs du travail bien fait et de la découverte du poney, du golf, du foot, des activités manuelles, et tellement d'autres choses encore !

- **Le soutien affirmé à l'emploi et à la formation en direction des jeunes**, et des moins jeunes d'ailleurs, en témoignent l'accueil des nombreux stagiaires, stagiaires BPJEPS / DESJEPS / BAFA / saisonniers, le développement des Chantiers Jeunes, afin que personne ne reste au bord du chemin, même si les conditions ne sont pas idéales.

- **Le SIVU Saint-Michel Jéricho** n'est pas en reste avec l'acquisition d'un véhicule électrique, tout comme le SIGCF Crèche Frimousse qui développe des actions de parentalité fortes et bénéfiques pour tous. Ces deux structures bénéficient d'une subvention importante de la Commune.

Vous le voyez, Saint-Max n'est pas en reste et ne baisse pas les bras face à la pandémie de Covid 19 !

**Même si les actions habituelles ne peuvent pas être mises en place, vous pouvez compter sur mon équipe municipale et moi-même pour impulser et diriger les opérations en faveur des Maxoises et des Maxois.**

**Le Rapport d'Orientation Budgétaires 2021** a fait l'objet d'un débat au dernier Conseil Municipal du 15 Février, et les grandes lignes du Budget Primitif 2021 seront développées dans le prochain bulletin, tout comme l'explication des travaux prévus et à venir pour les prochaines années du mandat 2020-2026.

**Pas d'augmentation des impôts, le développement de la qualité du Service Public et un programme d'investissements conséquents, telles sont les principales orientations du budget 2021 qui sera soumis au vote le 29 Mars prochain.**

Bien amicalement,

Votre Maire  
Eric PENSALFINI

## PERMANENCES DE M. LE MAIRE - HÔTEL DE VILLE

les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous les autres jours.

Secrétariat du Maire | Christine RENAULT | 03 83 18 32 36

## SOMMAIRE

p.2	..... Focus
p.3	..... Éditorial
p.4	..... Culture
p.6	..... Santé
p.8	..... Seniors
p.10	..... Social

p.11	..... Vie Economique
p.12	..... Éducation et Petite Enfance
p.18	..... Jeunesse & Sports
p.21	..... SIVU Saint-Michel Jéricho
p.22	..... Tribune libre
p.23	..... État Civil

# LA CULTURE EN SOMMEIL

LE CONTEXTE SANITAIRE IMPOSE UNE SUSPENSION DES ACTIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES JUSQU'À L'ÉTÉ 2021. DES ACTIONS SONT EN PRÉPARATION POUR LA RENTRÉE 2021 COMME LE SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX COMPAGNIES !



## L'AVENTURE DES CP CONTINUE À LA BIBLIOTHÈQUE !

LES BIBLIOTHÈQUES DE NANCY ET LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-MAX S'ASSOCIENT POUR ENCOURAGER LES PETITS LECTEURS DANS LEUR APPRENTISSAGE DE LA LECTURE.

Les bibliothécaires ont rencontré les élèves de CP dans les classes pour se présenter, échanger et remettre à chaque enfant une carte de bibliothèque. Ils ont expliqué le principe d'un jeu que les enfants peuvent compléter avec des autocollants. Le but est de gagner en accomplissant des missions : des actions de lecture à réaliser en classe, en bibliothèque, en librairie ou à l'extérieur.

Les bibliothécaires ont également raconté des histoires pour faire plonger les enfants dans le monde des livres et stimuler leur imaginaire.

Les enseignants sont tout aussi complices et initiateurs, puisqu'ils accompagneront leurs élèves tout au long de leurs différentes missions de lecture.

Certains connaissaient déjà la bibliothèque et d'autres la découvrent maintenant !

Le succès est au rendez-vous, car l'équipe de la bibliothèque a eu le plaisir de retrouver un grand nombre d'élèves de CP à la bibliothèque ! Merci à vous petits lecteurs !



## BIENVENUE !

Vous avez un talent particulier ? Vous aimez dessiner, bricoler, tricoter, jouer à des jeux de rôle, vous êtes un geek ou un passionné d'oiseaux... Et vous voulez partager tout cela avec les autres? N'hésitez pas à vous faire connaître !

**Vous pouvez vous investir dans une animation ou une démonstration à la bibliothèque, nous mettons en œuvre les conditions pour réaliser votre projet !**

Renseignements au 03-83-33-28-42



## NOUVEAUTÉS ROMANS BIBLIOTHÈQUE

Avec la nouvelle arrivée de romans adultes et adolescents, les bibliothécaires vous présentent leurs coups de cœur sur leur page facebook de la Bibliothèque de Saint-Max !

 Bibliothèque-Médiathèque de Saint-Max

N'hésitez pas à partager également vos coups de cœur à vous dans la session « commentaires » !

**Les achats continuent avec l'arrivée de DVD, documentaires et bandes dessinées en avril.**



## DES CADEAUX POUR LES GRANDS-MÈRES

Le samedi 6 mars dernier, à l'occasion de la Fête des Grands-Mères, la Bibliothèque a décidé d'offrir à chacune un livre surprise.

**Catherine VIEUX-MELCHIOR**  
Adjointe déléguée à l'Action Culturelle,  
Événements culturels, Relations internationales  
et Associations patriotiques



# REPRISE DE LA VACCINATION



*La crise sanitaire qui nous touche depuis mars 2020 nous amène tous, à différents niveaux, à faire preuve de patience. Patience quand il a fallu se confiner au printemps dernier, patience quand il a fallu affronter la deuxième vague, patience encore actuellement face à l'attente des vaccins qui arrivent lentement jusqu'à notre Centre de Vaccination installé au Château de Saint-Max.*

La distribution des vaccins est organisée au niveau national, avec une répartition régionale assurée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est. La gestion du Centre de Vaccination est assurée par les professionnels de santé de notre territoire, que nous saluons pour leur engagement, et que nous soutenons en apportant tous les moyens de la collectivité nécessaires à son bon fonctionnement.

Après une interruption liée à la pénurie de vaccin, le Centre de Vaccination a rouvert ses portes le 12 février pour les 2èmes injections.

Et depuis le 25 février pour les 1ères injections. Les personnes, dont le rendez-vous avait été annulé, seront recontactées par la plateforme Doctolib pour replanifier un rendez-vous.

Pour les autres, personnes âgées de plus de 75 ans ou qui présentent une pathologie à haut risque, vous pouvez obtenir un rendez-vous selon la procédure décrite ci-contre →



**Distribution de chocolats au personnel soignant.** Marie-Line RUBINI, élue déléguée à la santé, Christine HINSINGER, adjointe déléguée aux seniors et Nathalie MILLEY, élue déléguée aux personnes handicapées, ont déposé des douceurs au personnel soignant du Centre de Vaccination.



## COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

- Sur le site d'inscription doctolib.fr, accessible depuis le site saint-max.fr  
> page d'accueil > infos  
> Sélectionnez le lieu puis suivre la démarche en ligne
- Par téléphone au 03 83 85 13 00

## POURQUOI SE FAIRE VACCINER ?

Au sein d'une cellule partenariale, la Métropole du Grand Nancy, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le CHRU de Nancy, l'Agence Régionale de Santé Grand Est et la Communauté professionnelle de territoire de santé du Grand Nancy (CPTS) coordonnent et structurent les actions, en lien avec les professionnel(le)s de santé du territoire. Depuis plusieurs semaines, un travail collectif est mené pour mettre en œuvre le plus rapidement possible la vaccination.

**La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. En plus des mesures barrières et du dépistage, elle contribuera à maîtriser l'impact de l'épidémie sur le long terme.**

Son déploiement se fait progressivement : la priorité est donnée aux publics les plus vulnérables face au virus ainsi qu'aux personnes les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

# LE PRINTEMPS ARRIVE... IL MÉRITE NOTRE ATTENTION

Marie-Line RUBINI  
Conseillère Déléguée à la Santé,  
aux Actions de prévention  
santé, à la Direction des publics  
fragilisés, aux Solidarités



## LA MALADIE DE LYME

C'est le retour des beaux jours et avec eux, des petites bêtes qui piquent, notamment les tiques, responsables de la maladie de Lyme pouvant provoquer des handicaps physiques et mentaux. Les tiques sont des acariens qui vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.

Elles sont de très petite taille mais visibles à l'oeil nu. Elles profitent d'un "hôte" animal ou humain, pour s'y fixer et se nourrir. Les piqûres sont plus fréquentes à la période d'activité maximale des tiques, entre le début du printemps et la fin de l'automne.

**Il est recommandé** d'éviter de stationner dans les zones à risques, de porter des vêtements clairs et d'utiliser des répulsifs. Une bonne



inspection au retour, se changer, sont par ailleurs une excellente habitude à prendre.

## LE RETOUR DES ALLERGIES

Les allergies saisonnières sont aussi appelées rhinites allergiques, elles sont causées par une hypersensibilité à certains pollens. **Le début du printemps (mi-mars à fin juin) :**

**allergies à certains arbres et arbustes comme les bouleaux, les érables ou les peupliers. L'été (fin mai à mi-octobre) : allergies aux graminées comme le gazon, le blé, le maïs, etc.... L'automne (fin juillet à octobre) : allergies à l'herbe à poux.**

**Les allergies saisonnières ne sont pas contagieuses.**



## DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



Pour plus de renseignements, prenez contact avec l'Association pour le Dépistage organisé des Cancers en Meurthe-et-Moselle.

Pour toutes informations :  
ADECA 54 - 03 83 44 87 08 - <http://www.adeca54.org/>

## "MARS BLEU" ACTION DE PRÉVENTION, LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Saint Max participe depuis de nombreuses années, en lien avec la Métropole du Grand Nancy, à l'opération "Mars Bleu", campagne nationale de sensibilisation pour le dépistage du cancer colorectal. Pour ceux qui ne la connaîtraient pas encore, il s'agit de la campagne nationale de sensibilisation pour le dépistage du cancer colorectal, dont le but est de sensibiliser les 50-74 ans afin de les inciter à faire le test de dépistage. Celui-ci doit être réalisé tous les deux ans et est gratuit.

**Le cancer colorectal est le 3ème cancer le plus fréquent en France. Informez-vous et prenez soin de votre santé.**

## FÊTE DES GRANDS-MÈRES



### Renforcer le lien intergénérationnel

Le 7 mars, à l'occasion de la fête des grands-mères, la Municipalité a décidé d'égayer cette journée en apposant des affiches et en diffusant des chansons dans la rue, dont une créée par des enfants du centre aéré. La Ville tient à tisser des liens intergénérationnels, notamment durant cette période sanitaire délicate.

**Vous pouvez écouter ou réécouter l'enregistrement sur le site [saint-max.fr](http://saint-max.fr), rubrique "nos seniors"**



### Opération transversale

C'est Melanie BERGEY, directrice de l'APEM, qui a créé la chanson, diffusée pour célébrer les grands-mères. Plusieurs services municipaux ont participé à l'opération intergénérationnelle. La municipalité s'est aussi assurée que les résidents des EPHAD puissent également entendre la chanson. La Ville oriente ses actions sur la solidarité avec de nombreux projets à développer ou à faire perdurer.



## MANIFESTATIONS

En raison des annonces gouvernementales et afin de préserver la santé de chacun, la Municipalité n'a pas souhaité proposer de manifestations pour ses Seniors avant la fin du mois de Juin 2021. Différentes actions verront le jour au fur et à mesure d'une reprise de vie normale.



freepik.com

# VILLE AMIE DES AINÉS

Forte de ses actions et efforts à destination de nos Seniors, la Municipalité a décidé de s'investir dans le Label "Ville Amie Des Aînés".

50 Seniors ont d'ores et déjà été sélectionnés au hasard parmi les personnes connues du Pôle Seniors afin de nous aider à entamer cette démarche. Prochainement, des ateliers thématiques vous seront proposés afin de compléter vos usages, remarques et besoins dans notre commune sur chacun des axes habitat, espaces extérieurs et bâtiments, transport et mobilité, information et communication, autonomie, services et soins,

participation citoyenne et emploi, lien social et solidarité ou culture et loisirs.

Si vous souhaitez plus de renseignements et/ou devenir acteur de votre Ville, n'hésitez pas à contacter le Pôle Seniors au 03 83 18 28 84.



## Christine HINSINGER

Adjointe déléguée aux Seniors et Intergénération, aux Personnes Handicapées

# TRANSPORT

## Pass symphonie

À compter du 1er Juillet 2021, les pass Symphonie seront vendus 9€ pièce.

**Les conditions d'attribution ne changent pas :** avoir plus de 65 ans, ne pas être imposable.

**Les conditions de délivrance restent les mêmes :**

3 pass entre Janvier et Juin, 3 pass entre Juillet et Décembre, mise à jour de votre dossier tous les ans en Janvier et vente les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 8h à 12h.



**En résumé, vous pouvez bénéficier de :**

- 30 voyages d'une heure sur toutes les lignes du réseau Stan ;
- Aller-retour et correspondance possibles.

**Le Pôle Seniors met à disposition des porte-cartes** pour vous éviter d'abîmer vos pass.

Demandez le votre au Pôle Seniors de Saint-Max !

## PLUS D'INFOS :

Après des agences commerciales  
Agence Stan - 44 rue des Carmes - 54000  
Nancy - 03 83 30 08 08  
[reseau-stan.com](http://reseau-stan.com)



## ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

L'ABS DOIT ÊTRE RÉALISÉE TOUS LES 6 ANS ET LE TEMPS EST VENU POUR NOTRE MUNICIPALITÉ DE LA RÉALISER. IL S'AGIT D'OBSERVER LES BESOINS COLLECTIFS DE LA POPULATION AFIN DE TROUVER LES MEILLEURES SOLUTIONS POUR Y RÉPONDRE.

Elle est un outil précieux d'aide à la décision et elle permet d'établir une feuille de route précise pour tendre vers l'efficacité dans le long terme.

La mise en oeuvre de l'ABS demande un travail pointilleux et minutieux avec une démarche participative et transversale avec les habitants, les instances sociales, les partenaires et avec les Elus Maxois.

Dans un premier temps, avec l'accompagnement d'un cabinet,

il va être réalisé une étude socio-démographique qui apportera un regard éclairé sur la population Maxoise.

À partir des résultats de cette étude, il conviendra de définir les besoins sociaux collectifs les plus mentionnés et de mettre en place un plan d'actions pour y satisfaire au mieux.

Les associations et les acteurs locaux connaissent bien leurs usagers, les habitants connaissent bien leur

quartier et leur entourage ; il est donc important de s'appuyer sur vos connaissances et remarques sur ces sujets.

Pour se faire, courant juin, il vous sera proposé de répondre à un questionnaire qui sera téléchargeable sur le site de la ville ou à disposition en mairie.

**Le moment venu, merci d'être attentifs à nos sollicitations ! Nous aurons besoin de vous !**

## VÉTIMAX, FRIPERIE SOLIDAIRE

En février dernier, la grande braderie d'hiver de VETIMAX a connu un franc succès avec la fréquentation d'une trentaine de personnes et cela a permis de faire des heureux.

À noter que VETIMAX est ouvert tous les mardis de 14h à 17h.



**Marie-Josée DAVANZO**  
Adjointe déléguée à la Cohésion Sociale, aux Solidarités, aux Affaires sociales



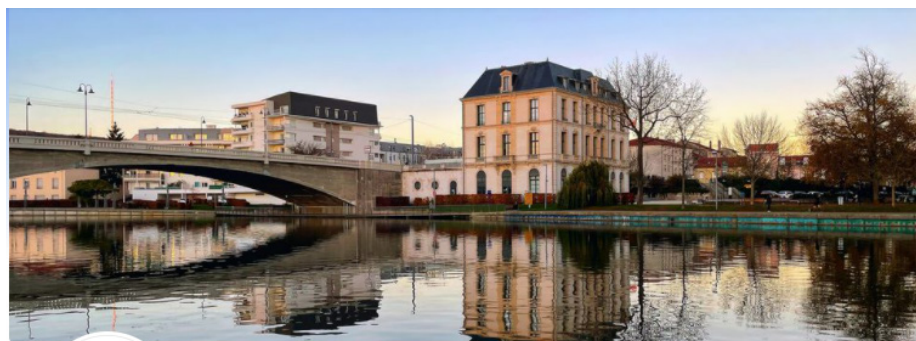
## FACEBOOK

**AU SERVICE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES MAXOIS, COMMERÇANTS ET ARTISANS, CONTACTEZ NOUS !**



**Jean-François MIDON**

Adjoint délégué aux Finances et Ressources Humaines, Développement économique et soutien aux Commerces et à l'Artisanat, Emploi, Fêtes et Animations, Qualité du service public



**Ville de Saint-Max Officiel**

@SaintMaxOfficiel · Communauté

En savoir plus

saint-max.fr

La Ville de Saint-Max souhaite mettre en avant et présenter les acteurs économiques maxois.

Chaque jeudi, un acteur économique apparaîtra sur la page Facebook de la Ville.

**Vous êtes commerçant ou artisan maxois ?**

Envoyez vos informations (description de votre activité, infos pratiques, site internet, réseaux sociaux...) à l'adresse suivante : [contact@mairie-saint-max.fr](mailto:contact@mairie-saint-max.fr).

**Des questions ?**

Contactez le 03 83 18 32 32

**La Page "Ville de Saint-Max Officiel", c'est plus de 1900 abonnés qui ne vous connaissent peut-être pas encore !**

OUVERTURE D'UN SITE DE VENTE EN LIGNE  
POUR LES COMMERÇANTS DU GRAND NANCY

*Achetez* GRAND  
NANCY

[www.achetez-grandnancy.fr](http://www.achetez-grandnancy.fr)



LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY CONTINUE DE SOUTENIR SES COMMERÇANT(E)S ET ARTISAN(E)S, QUI SOUFFRENT PARTICULIÈREMENT DES CONSÉQUENCES D'UNE CRISE SANITAIRE QUI SE PROLONGE.

L'adhésion à la plateforme continue d'être gratuite pour les commerçant(e)s, pour toute l'année 2021 : le Grand Nancy a souhaité renouveler en 2021 la prise en charge intégrale des frais de fonctionnement du site [achetez-grandnancy.fr](http://achetez-grandnancy.fr).

**Vous êtes commerçant ou artisan Maxois ? Vous pouvez vous inscrire à la plateforme et bénéficier des avantages proposés.**

Intégralement financée par la Métropole, la plateforme [achetez-grandnancy.fr](http://achetez-grandnancy.fr) propose les services de « click and collect », de livraison à domicile et en points relais.

**Pour en savoir plus :**

<https://www.achetez-grandnancy.fr>



## UN NOUVEAU RESTAURANT JAPONAIS ! Hungry Sushi

M YIN Chhin, ancien animateur d'équipe cuisine chez Sushi shop et KolDawin SONG, étudiante en dernière année à L'ENSGSI ont monté leur projet de restaurant japonais Hungry Sushi SASU. "Initiative du Grand Nancy" leur a accordé un prêt d'honneur. Ils sont installés au 22 avenue Carnot à Saint-Max depuis le 13 février dernier. Ils vous proposent des spécialités japonaises : sushis, brochettes, gyoza, rolls spéciaux.

**Plats à emporter ou en livraison.**

**Du lundi au samedi de 11h à 14h30 puis de 16h30 à 22h00 et dimanche de 15h à 22h.**

f Hungry Sushi

www hungry-sushi.eatbu.com

✉ [hungrysushi54@gmail.com](mailto:hungrysushi54@gmail.com)

☎ 07 83 43 35 84

## L'ACTU' DES CRÈCHES !

LES ASSOCIATIONS METTENT TOUT EN OEUVRE POUR INNOVER ET SENSIBILISER LES TOUT-PETITS. AU PROGRAMME : CARNAVAL ET ATELIERS SENSORIELS !



### **CARNAVAL À MAXOU ET SES DOUDOUS !**

Clowns, princesses et pirates se sont donnés rendez-vous le mardi 16 février pour fêter ensemble le carnaval. Au programme de la journée, confection de masques de carnaval, séance de maquillage et dégustation de beignets.

C'est une troupe colorée, composée de fées, de pirates, de coccinelles, entre autres, qui ont fait la fête à la crèche en cette journée de carnaval. Divers ateliers ont été proposés aux plus grands : Ils ont pu confectionner des maracas et décorer des masques.

Une belle journée pour les enfants (et les professionnelles !)



### **LES CONFETTIS CONTINUENT LEUR VOYAGE AUTOUR DU MONDE !**

Pour le carnaval, direction le Brésil ! A l'occasion de cette journée festive : tables lumineuses, ateliers culinaires, parcours sensoriel et psychomoteur. En mars, c'est l'Inde qui sera mise à l'honneur.



### **Ô COMME 3 POMMES**

L'association s'est installée dans les locaux de l'espace Victor Hugo le temps des travaux effectués à l'espace Haut Rivage.

Un petit nombre d'assistantes maternelles s'y retrouvent aux créneaux habituels, les mercredis et jeudis de 9h à 11h





# L'ART DE RACONTER DES HISTOIRES !

## L'allemand, un jeu d'enfants !

Dans le cadre de la sensibilisation à la sonorité et à la culture allemandes dès le plus jeune âge, la ville de Saint-Max a fait l'acquisition de KAMISHIBAI\* des éditions Callicéphale.

Marie SCHWEITZER, responsable commerciale, a formé des animateurs du périscolaire à cette technique Japonaise de l'art de conter des histoires ludiques et bilingues.

Deux accueils périscolaires (accueil périscolaire de la maternelle Victor Hugo et l'accueil périscolaire de l'élémentaire Pierre et Marie Curie) ont débuté cette animation. Les histoires sont adaptées à différentes tranches d'âge et les dessins permettent une très bonne compréhension. Les 2 animatrices (Sylvie AUBRY et Sabine GROTHE) diplômées en langue, mènent cette animation avec brio.

Ce projet a été élaboré en partenariat avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse OFAJ qui soutient financièrement l'apprentissage de la langue allemande et le Goethe Institut qui nous a offert une malette pédagogique.

\*Kamishibai signifie KAMI papier et SHIBAI théâtre, le théâtre en papier.

Ce petit théâtre en bois où l'on insère des histoires est un véritable outil pédagogique pour la sensibilisation linguistique. Plusieurs livres bilingues (en Français et en Allemand) ont été achetés.



## 4 MASQUES PAR ÉLÈVES

Depuis le 8 février, les masques en tissu "faits maison" sont interdits. 4000 masques ont été déposés à la Mairie de Saint-Max le 12 février dernier pour être distribués dans les écoles.

Dans le cadre d'un partenariat entre la société locale, France Cardio et la Ville de Saint-Max, Monsieur le Maire, Béatrice BAUER, adjointe aux affaires scolaires, et l'ensemble de l'équipe municipale ont offert, à la rentrée des vacances de février, 4 masques jetables à chaque enfant scolarisé en école élémentaire de notre commune. Merci à France Cardio.



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Rentrée 2021-2022



### Quand s'inscrire ?

Les inscriptions pour les écoles maternelles, élémentaires et périscolaires auront lieu du 16 mars au 6 juin pour la rentrée 2021.

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école maternelle publique dès l'année de ses 3 ans (votre enfant aura 3 ans en 2021)



### Dans quel cas faut-il inscrire votre enfant ?

- Il entre en petite section de maternelle (enfants nés en 2018)
- Il entre en CP (attention ! Pensez à vérifier la carte scolaire)
- Suite à votre déménagement, Tout changement d'école nécessite une inscription auprès des services de la mairie.

### Si vous disposez déjà d'un compte sur le kiosque familles

Les inscriptions scolaires s'effectuent

de façon dématérialisée via le kiosque familles pour les familles qui disposent déjà d'un compte personnel, Munissez-vous de vos identifiants reçus par courrier.

Si vous êtes nouvel utilisateur et vous n'avez pas encore d'identifiant ; inscrivez-vous directement en ligne et créer votre dossier familial.

Si vous n'êtes pas en mesure de procéder à l'inscription sur le kiosque familles, vous avez la possibilité de vous rendre directement à l'accueil des Affaires Scolaires de la Mairie Annexe au 32, avenue Carnot -54130 SAINT-MAX



### Comment se déroule l'inscription ?

1. Après vérification, vous recevrez un mail via le kiosque famille. Vous pourrez alors éditer le certificat d'inscription scolaire depuis votre espace personnel (édition de documents) ou vous rendre en mairie pour obtenir le document.
2. Vous devrez alors prendre

rendez-vous avec le(la) directeur(trice) de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription scolaire.



### Comment faire pour obtenir une dérogation au périmètre scolaire ?

- Faire une demande de dérogation via le kiosque, ou venir en mairie
- Une commission de dérogation donne son avis.
- Les familles sont informées par courrier de la décision de la commission



### Pour toute question ou complément d'information,

Contactez le service par mail à : [kids@mairie-saint-max.fr](mailto:kids@mairie-saint-max.fr) ou sur [contact@mairie-saint-max.fr](mailto:contact@mairie-saint-max.fr) 03.83.18.28.87 ou au 03.83.18.28.88

## OPÉRATION "LAIT ET FRUIT À L'ÉCOLE"

INSCRITE AU PROGRAMME DE LA CANTINE POUR LE 3E TRIMESTRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Des études européennes ont montré que les enfants et adolescents n'ont pas conscience que l'agriculture est la source de leur alimentation. Ils ont ainsi peu de notions sur les modes de production et de transformation ou encore sur la saisonnalité des produits agricoles et agroalimentaires.

Ainsi, en alliant à la distribution de produits, la réalisation d'une mesure éducative adaptée à chaque tranche d'âge, l'opération doit permettre de recréer un lien entre la production et la consommation de produits agricoles et agroalimentaires. Cela vise à leur faire acquérir des réflexes leur permettant d'aller vers une alimentation saine, durable et de qualité.

L'opération "Lait et Fruit à l'école" débutera à partir du **16 avril 2021** dans les restaurants scolaires de la commune. Elle consistera à incorporer aux menus de la cantine :

— **2 portions de lait et/ou produits laitiers par semaine/enfant**

& — **2 portions de légumes et/ou fruits par semaine/enfant**

L'objectif est de promouvoir une consommation plus régulière de fruits et légumes frais et de produits laitiers de meilleure qualité en alliant la distribution de produits à une mesure éducative.

L'animation de cette distribution sera confiée aux équipes d'animateurs périscolaires, avec le concours de la diététicienne de la société SODEXO, qui feront découvrir les fruits, légumes ou produits laitiers qui seront proposés aux enfants.

Les produits qui seront servis s'inscrivent dans le cadre de la loi Egalim et sur des signes officiels de la qualité et de l'origine : Bio, AOP, AOC, IGP et Label Rouge. Ils seront naturels et sans ajout.

Souhaitons de belles découvertes gustatives aux enfants !



**Béatrice BAUER**

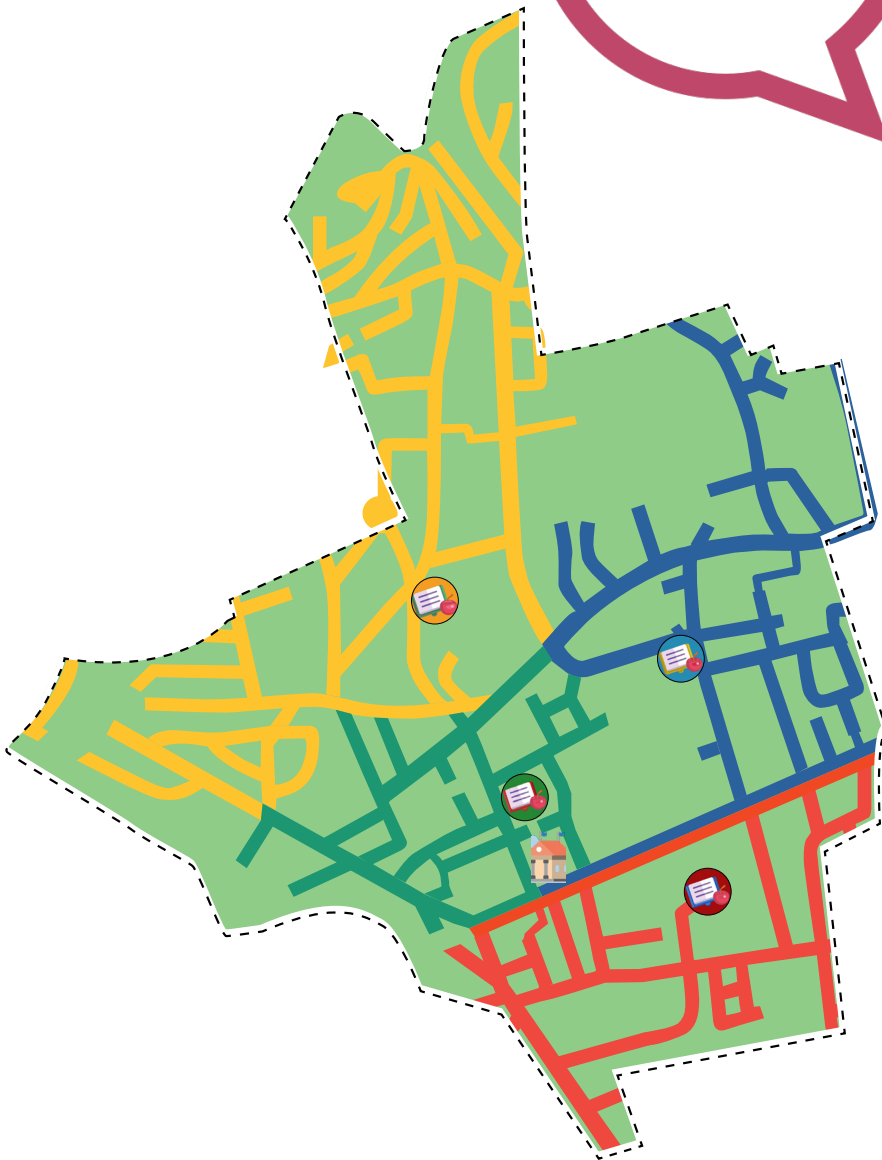
Adjointe aux Affaires Scolaires, Activités et loisirs périscolaires, Petite Enfance et à l'Education, Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).



## CARTES SCOLAIRES

PAR DÉLIBÉRATION DU 15 FÉVRIER 2021, LE CONSEIL MUNICIPAL A MODIFIÉ LA CARTE SCOLAIRE DANS UN SOUCI DE COHÉRENCE TERRITORIALE PAR RAPPORT AUX AXES STRUCTURANTS DE LA COMMUNE.


### RÉPARTITION ÉLÉMENTAIRES




 Hôtel de Ville

 Rues rattachées à l'école Pierre et Marie CURIE

 Rues rattachées à l'école Paul LEVY

 Rues rattachées à l'école Victor HUGO

 Rues rattachées à l'école Jules FERRY



### PIERRE ET MARIE CURIE

ALEXANDRE 1ER à partir du 43 (impair)  
BALZAC  
BEGONIAS  
Ch. de BELLEVUE  
BERLIOZ  
Al. des BOULEAUX  
BRANLY  
Al. des CARRIERES  
CARTIER  
G. CHARPENTIER  
Imp. du CHATEAU BLEU  
C. COLOMB  
H. DE LA SALLE  
Route de DOMMARTEMONT  
FRIOT  
Imp. des FUCHSIAS  
FUCHSIAS  
Ch. de la GUEULE DU LOUP  
HAÏE LE COMTE  
HORTENSIAS  
JOFFRE

Av. Gal. LECLERC  
Gr. LIBERATOR  
Parc de LIBREMONT  
Ch. / Imp. des MAGNOLIAS  
MAGNOLIAS  
GAMBETTA jusqu'au 71 (impair)  
MAINVAUX  
J. MASSENET  
F. MAURIAC  
Al. des MESANGES  
MOZART  
PARC  
Al. des PETUNIAS  
PETUNIAS  
Al. des PEUPLIERS  
Imp. PLEIN SOLEIL  
R. POINCARÉ  
Imp. J. ROSTAND  
J. ROSTAND  
Al. des SAPINS  
Ch. STRATEGIQUE



### PAUL LEVY

P. BLAISON  
P. DOUMER  
MASSON  
SAINT CHARLES  
SAINT CHRISTOPHE  
ALEXANDRE 1ER 3 au 41 (impair)  
et du 14 au 34 (pair)  
Imp. BEL AIR  
BEL AIR  
Av. CARNOT du 1 au 31 (impair)  
CLEMENCEAU

J. FERRY du 1 au 20  
GAMBETTA jusqu'au 60 (impair)  
J. HUET  
Imp. J. MARTIN  
MEURTHE  
PLACE DE L'EUROPE  
PLACE GERARD BARROIS  
POUDRIERE  
Al. des SABLONS



### VICTOR HUGO

L. BARTHOU  
Av. CARNOT du 2 au 138 (pair)  
Imp. du C. CHARCOT  
C CHARCOT  
GUYNEMER  
Imp. HAUT RIVAGE  
JEAN XXIII  
KENNEDY  
de LORRAINE  
V. MAUVAIS  
L. MICHEL

PONT DE PIERRE  
E. QUINET  
Imp. SAINT LIVIER  
Petite Imp. SAINT-LIVIER  
SAINT LIVIER  
Square SAINT LIVIER  
Al. SAURUPT  
SAURUPT  
VERDUN  
WASHINGTON



### JULES FERRY

Av. CARNOT 33 au 137 (impair)  
CLOS PRE  
CURIE  
Sq. G. DE LA TOUR  
DIDEROT  
Square DIDEROT  
DOCTEUR ROUX  
ESSEY  
J. FERRY à partir du 21  
Imp. FOCH  
FOCH  
Imp. V. HUGO  
V. HUGO  
LAMARTINE  
NOUE  
Imp. NOUVELLE

PASTEUR  
J.-J. ROUSSEAU  
THIERS  
Imp. des BRIGEOTTES  
BRIGEOTTES  
BRISSON  
Sq. des CHARMETTES  
Sentier des CREPONS  
Ruelle de la FONTAINE  
GAMBETTA à partir du 62 (pair)  
GAMBETTA à partir du 73 (impair)  
Ruelle de GAUSSAIRE  
MAQUIS DE RANZEY  
POINT DU JOUR  
Ruelle du PUIITS  
Clos des VIGNES

## Nouvelle répartition

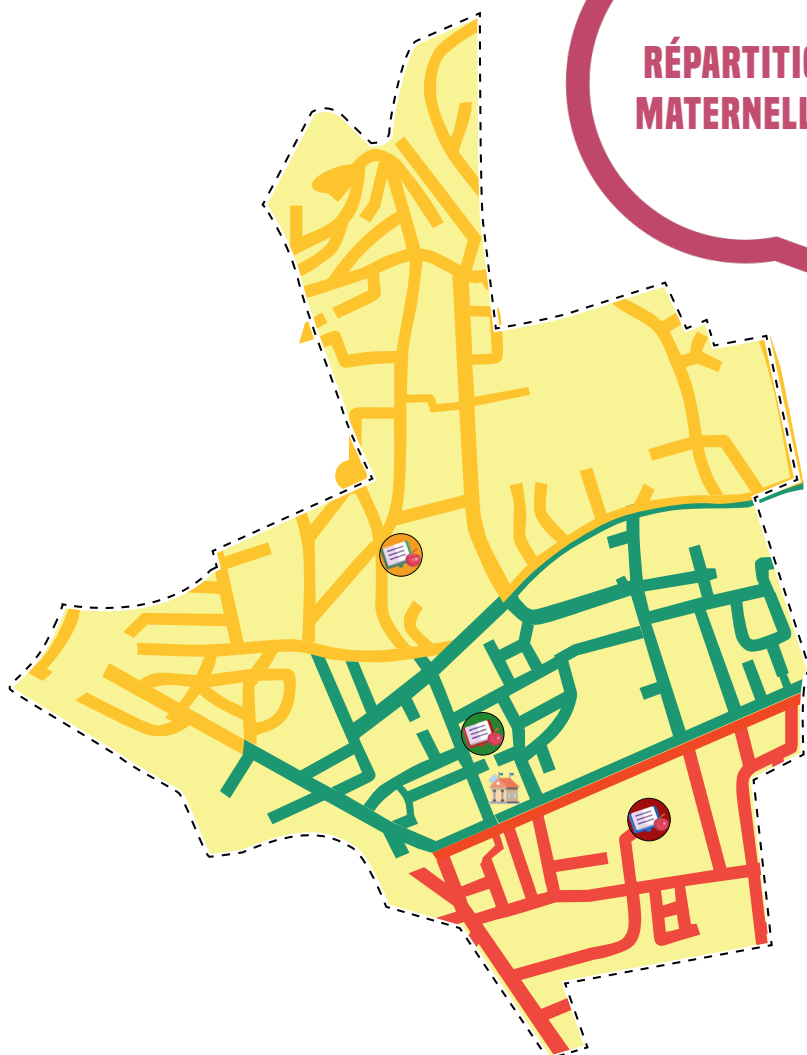
CETTE NOUVELLE RÉPARTITION A VOCATION À AMÉLIORER L'EXISTANT, PRINCIPALEMENT EN INTÉGRANT LES CONTRAINTES GÉOGRAPHIQUES ET LES ÉVOLUTIONS DES POPULATIONS PAR QUARTIER.

Elle permet aussi de s'adapter à la baisse démographique en élémentaire qui se fait ressentir depuis 2014. Ainsi en 2018 on a enregistré une chute de 2 500 élèves dans l'académie Nancy-Metz

Ce nouveau découpage consiste à "désengorger" l'école élémentaire Pierre et Marie Curie et à éviter une fermeture de classe à l'école élémentaire Jules Ferry. Quelques rues passeront du secteur de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie vers le secteur Jules Ferry pour apporter un équilibre.

Les enfants de l'école maternelle Pierre et Marie Curie qui habitent dans les rues citées dans le nouveau périmètre seront orientés à la fin du cycle vers l'élémentaire Jules Ferry.

### RÉPARTITION MATERNELLES



Hôtel de Ville

Rues rattachées à l'école Pierre et Marie CURIE

Rues rattachées à l'école CLEMENCEAU

Rues rattachées à l'école Victor HUGO



## PIERRE ET MARIE CURIE

ALEXANDRE 1ER à partir du 43 (impair)  
BALZAC  
BEGONIAS  
Ch. de BELLEVUE  
BERLIOZ  
Al. des BOULEAUX  
BRANLY  
Al. des CARRIERES  
CARTIER  
G. CHARPENTIER  
Imp. du CHATEAU BLEU  
C. COLOMB  
H. DE LA SALLE  
Route de DOMMARTÉMONT  
FRIOT  
Imp. des FUCHSIAS  
FUCHSIAS  
Ch. de la GUEULE DU LOUP  
HAIE LE COMTE  
HORTENSIAS  
JOFFRE  
Av. Gal. LECLERC  
Gr. LIBERATOR  
Parc de LIBREMONT  
Ch. / Imp. des MAGNOLIAS  
GAMBETTA jusqu'au 71 (impair)  
GAMBETTA à partir du 71 (pair)

MAGNOLIAS  
MAINVAUX  
J. MASSENET  
F. MAURIAC  
Al. des MESANGES  
MOZART  
PARC  
Al. des PETUNIAS  
PETUNIAS  
Al. des PEUPLIERS  
Imp. PLEIN SOLEIL  
R. POINCARE  
Imp. J. ROSTAND  
J. ROSTAND  
Al. des SAPINS  
Ch. STRATEGIQUE  
Imp. des BRIGEOTTES  
BRIGEOTTES  
BRISSON  
Sq. des CHARMETTES  
Sentier des CREPONS  
FONTAINE  
GAUSSAIRE  
POINT DU JOUR  
PUITS  
Clos des VIGNES  
MAQUIS DE RANZEY (impair)



## CLÉMENCEAU

P. BLAISON  
P. DOUMER  
MASSON  
SAINT CHARLES  
SAINT CHRISTOPHE  
ALEXANDRE 1ER 3 au 41 (Impair) et du 14 au 34 (pair)  
Imp. BEL AIR  
BEL AIR  
Av. CARNOT du 1 au 31 (impair)  
CLEMENCEAU  
J. FERRY du 1 au 20  
GAMBETTA jusqu'au 60 (impair)  
GAMBETTA à partir du 60 (pair)  
J. HUET  
Imp. J. MARTIN  
MEURTHE  
PLACE DE L'EUROPE  
PLACE GERARD BARROIS  
POUDRIERE  
Al. des SABLONS

Av. CARNOT 33 au 137 (impair)  
CLOS PRE  
CURIE  
Sq. G. DE LA TOUR  
DIDEROT  
Square DIDEROT  
DOCTEUR ROUX  
ESSEY  
À partir du 21 J. FERRY  
Imp. FOCH  
FOCH  
Imp. V. HUGO  
V. HUGO  
LAMARTINE  
NOUE  
Imp. NOUVELLE  
PASTEUR  
J.-J. ROUSSEAU  
THIERS  
MAQUIS DE RANZEY (pair)



## VICTOR HUGO

L. BARTHO  
Av. CARNOT du 2 au 138 (pair)  
Imp. du C. CHARCOT  
C. CHARCOT  
GUYNEMER  
HAUT RIVAGE  
JEAN XXIII  
KENNEDY  
de LORRAINE  
V. MAUVAIS  
L. MICHEL

PONT DE PIERRE  
E. QUINET  
Imp. SAINT-LIVIER  
Petite Imp. SAINT-LIVIER  
SAINT LIVIER  
Square SAINT LIVIER  
Al. SAURUPT  
SAURUPT  
VERDUN  
WASHINGTON



Stage organisé par le Club de Foot FC Saint-Max / Essey

## Activités Jeunesse et Sports

# ► VACANCES D'HIVER

**Retour sur les vacances au Pôle Jeunesse et à l'Accueil de Loisirs.**

Malgré les difficultés à trouver des activités pour les enfants, le Pôle Jeunesse et Sports a fait appel au monde associatif local. Le poney-club a accueilli les petits Maxois pour une balade champêtre et le Golf de Pulnoy a accueilli différents groupes pour s'initier à la pratique du GOLF.



## ► EN IMAGES

**Les chantiers jeunes se sont tenus pendant les vacances d'hiver à l'accueil de loisirs Jean ROSTAND.**

### Chantiers Jeunes

Au programme : ponçage et peinture pour embellir les locaux. Les chantiers ont été animés par Selim la première semaine et Karelle la deuxième.

En contrepartie de leur travail, les jeunes pourront partir en séjour l'été prochain.

*Pour s'inscrire aux chantiers contacter le Pôle Jeunesse et Sports au 03 83 18 28 86 ou rendez-vous en mairie, 32 avenue Carnot.*



### Accueil de Loisirs



## AIDE AU BAFA

### Role du tuteur

Le tuteur a pour mission d'accueillir, d'aider, d'informer et de guider le stagiaire BPJEPS/DESJEPS. Il doit également veiller au respect de son emploi du temps. Il assure la liaison avec l'organisme de formation et participe à l'évaluation du suivi de la formation. Son rôle est essentiel au sein du dispositif.

L'objectif principal est d'accompagner le stagiaire avec une 1ère phase d'observation pendant laquelle le stagiaire va être un peu en retrait pour observer son tuteur durant les séances.

Très vite et une fois que le stagiaire aura validé son module sécurisé, le tuteur lui laissera plus d'autonomie, en premier lieu en lui laissant animer une séance réalisée par le tuteur pour ensuite évoluer vers des séances réalisées par ses soins.

A chaque fin de séance, le tuteur fera un débriefing avec son stagiaire en reprenant la grille d'évaluation faite par le tuteur.

Cette grille sera laissée au stagiaire qui pourra s'en servir pour voir les points à confirmer, à améliorer.

Tout au long de sa formation le tuteur devra être à l'écoute, suivre son stagiaire et l'aider dès que ce dernier en ressentira le besoin, mais surtout être toujours en éveil pour le guider dans sa formation.

### Si on résume :

**1/ Le tuteur s'engage** pour une période équivalente à 10 mois selon la durée des BPJEPS.

**2/ Le tuteur est présent** aux différents comités de pilotage organisés par l'organisme de formation. Ainsi, il peut participer à la formation de son stagiaire, poser des questions sur des points qui lui semblent importants, faire remonter des informations et SOUTENIR autant que possible son stagiaire.



**La formation des animateurs et animatrices est un point clé pour la municipalité.**

**3/ Le tuteur ne doit pas être présent à tout moment,** mais doit

accorder du temps à son stagiaire. En effet, pendant sa formation, le stagiaire aura des productions à rendre, des dossiers à rédiger pour les certifications. Son rôle est alors de répondre, au mieux, aux questions de son stagiaire ou de l'aiguiller vers les personnes susceptibles de l'aider. Parce qu'il faut savoir que le travail est assez conséquent et que pour un stagiaire, le travail à effectuer est parfois pesant.

**4/ Le tuteur doit pouvoir prendre le temps,** après chaque semaine de formation, de faire un point avec son stagiaire, pour l'aider à surmonter ses difficultés, le renseigner, lui permettre de mettre en pratique ce qu'il a appris.

**5/ Le tuteur doit pouvoir aider son stagiaire à réussir ses épreuves.** Dans certains cas, comme pour la séance d'animation, l'aider à mettre en place une activité et l'évaluer avec lui. Ainsi, il sera plus facile pour le stagiaire de voir ce qui va ou ne va pas.

**6/ il doit permettre** à son stagiaire d'être en face à face pédagogique avec un groupe d'enfants, de lui confier des missions en accord avec le niveau du diplôme ...

**7/ Le tuteur doit aussi accueillir et intégrer** son stagiaire au sein de la structure, s'il est nouveau.

**8/ Le tuteur a aussi le droit d'informer/** de prendre contact avec le centre de formation en cas de changements, de difficultés ou autres...

**Francis LADENT**

Adjoint délégué aux Sports, aux Manifestations sportives, aux Equipements sportifs et aux Actions en direction de la Jeunesse



## LES SERVICES DU CENTRE SOCIAL



### Un nouveau véhicule pour le transport à la demande

Claudine assure depuis 2006 un service de transport à la demande.

Elle témoigne : « Plusieurs demi-journées par semaine, sur une zone délimitée, je transporte les habitants, essentiellement des personnes âgées, à leurs rendez-vous médicaux, administratifs ou pour faire leurs courses. Avec la crise sanitaire, le tarif a été revu à la baisse pour que

davantage de personnes aient accès à ce service (2€/course). »

Dans le cadre d'une démarche respectueuse de l'environnement, le centre social a fait l'acquisition d'un véhicule électrique. Il offrira à ses usagers de meilleures conditions de transport.

### Les aides dans les démarches administratives

**Le centre social développe plusieurs solutions pour faire face aux inégalités numériques.**

Sur rendez-vous individuel, un animateur accompagne les habitants du quartier Saint-Michel Jéricho dans leurs démarches en ligne, sur de nombreuses thématiques (accès au droit, famille, santé, emploi, etc.). Une aide à l'élaboration et au suivi de dossier est proposée, ainsi que la numérisation et l'impression de documents. Des permanences du Point Numérique Caf seront assurées pour toute démarche sur le site « Caf.fr ».

Les personnes à l'aise avec l'outil informatique pourront se diriger vers le cyber-café solidaire qui ouvrira prochainement (sous réserve de l'assouplissement du protocole sanitaire). Elles y bénéficieront d'un libre accès à un ordinateur connecté à internet et relié à une imprimante. Un animateur proposera une aide dans la navigation et la réalisation des téléprocédures. Pour faire de ce lieu un endroit propice à la convivialité et à l'échange, un espace café est prévu.



## DISTRIBUTION DE PANIERS-CADEAUX POUR LES FÊTES

**Tous les ans, avant les fêtes de fin d'année, un repas est organisé au centre social pour une centaine d'habitants.**

Parents, enfants, seniors viennent passer une soirée conviviale, profiter de la musique, des animations, de la visite du père Noël et, pour les enfants, de la distribution de friandises.

Malheureusement, cette année, les conditions sanitaires n'ont pas permis de maintenir cette tradition. Pour autant, il n'était pas question d'oublier les familles et les personnes seules en cette période difficile.

**Le centre social a distribué des paniers de Noël pour égayer les fêtes et aider certains ménages en situation précaire.**

Alexandra a mobilisé des mamans du quartier pour la confection de ces colis composés de produits alimentaires - miel, confiture, sablés - jeux et livres. 50 familles, 20 seniors isolés et une dizaine de bénévoles se sont rendus sur place pour retirer leur panier. Pour les habitants ne pouvant se déplacer, ils leur ont été portés à leur domicile. Une attention très appréciée par tous.

## LISTE « @VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE »

Le projet de ligne 1 du Tram est décalé dans le temps par la nouvelle majorité de la Métropole du Grand Nancy, qui avait pourtant voté en faveur du projet et aussi de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) liée à l'opération, en toute connaissance de cause des contraintes financières qui étaient connues et assumées. Le dossier était loin d'être ficelé, la Chambre Régionale des Comptes a relevé qu'il manquait le montant des évaluations de subventions, d'ailleurs il n'est pas pensable qu'aucune subvention des partenaires institutionnels ne vienne abonder le financement de l'opération ! Le plan de financement était incomplet.

Ainsi, de nouvelles orientations devraient être évoquées prochainement sur les mobilités à l'intérieur de ce périmètre par la majorité Métropolitaine, car il faudra bien remplacer rapidement le matériel roulant devenu obsolète.

Nous serons donc vigilants sur ce qui va être proposé, car à mon sens, une Métropole sans tram, notamment pour la Ville Centre, se prive totalement d'attractivité.

Les Villes ne doivent pas être cloisonnées mais accessibles, et le projet Tram qui avait été pensé par les usagers et les habitants, en lien avec les Elus de l'ancienne et de la nouvelle majorité d'ailleurs, notamment lors de nombreuses consultations et réunions publiques qui avaient eu lieu en 2018 et 2019, semble bien avoir du plomb dans l'aile.

Quel dommage de voir ainsi des jours et heures de concertations mis de côté sans sourciller !

Mes Elus et moi-même avons voté contre cette décision bien entendu, car il n'est pas acceptable de voir ainsi Saint-Max privé d'une ligne essentielle pour les habitants très nombreux à l'emprunter au quotidien.

Je note d'ailleurs que des collègues de l'actuelle majorité Métropolitaine n'ont pas voulu participer au vote, estimant que cette décision (pourtant prise par leurs collègues majoritaires) n'était pas suffisamment réfléchie et était au contraire trop précipitée, d'autant que cela pénaliserait fortement le secteur santé, notamment pour aller au CHRU de Nancy-Vandœuvre, et que cela privera des Communes de la Métropole d'une attractivité certaine - je pense également au secteur universitaire.

Que va devenir ce qui était devenu une priorité ? Ce n'est pas neutre non plus pour la Commune de Saint-Max.

J'attends donc des propositions constructives et venant répondre à notre souhait, accepté et inclus dans la DUP du Tram.

C'est bien beau, mais quelles propositions ? Quelles actions ? Les élus Maxois de l'opposition devraient au contraire aller dans notre sens et plaider notre cause auprès de leurs collègues Métropolitains !

Je rappelle entre autre qu'il était prévu une requalification de la Place Barrois, une revégétalisation complète et arborée de l'Avenue Carnot, un cheminement du Tram en site partagé pour ne pas pénaliser nos Commerçants, la redéfinition des parkings relais afin de partager les contraintes de stationnement, d'autant et je le rappelle, que le stationnement est GRATUIT à Saint-Max.

Néanmoins, je suis satisfait de l'entretien que j'ai eu avec Matthieu Klein, pour évoquer les accords passés en délibération avec la Métropole avant les élections validant l'acquisition de la Mairie dite annexe et des locaux attenants par la Métropole, espace qui deviendra un parking arboré et une place pouvant accueillir les manifestations festives organisées par les associations et la Commune.

Eric PENSALFINI  
eric.pensalfini@mairie-saint-max.fr  
06 34 62 34 97

## MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Les restitutions de compost, la création de lieu de dépôt de compost, le traitement des déchets ménagers, le ramassage des objets hétérogènes ou encore les tournées de ramassage des déchets ménagers, la mise à disposition et l'entretien des déchetteries sont une compétence Métropolitaine indispensable au bon fonctionnement des Communes membres et du bien vivre ensemble. Pour la sécurité et la salubrité publique, il est indispensable de respecter les consignes de tri sélectif, les jours et horaires de sortie des déchets ménagers et la propreté de l'environnement. Nous comptons sur votre attention et votre civisme en la matière pour garder notre ville propre et saine ! MERCI à toutes et à tous.

## LISTE « SAINT-MAX 2020, AUTREMENT AVEC VOUS »

C'est l'histoire d'un tram....

Jeudi 11 février 2021, la majorité métropolitaine a acté le report du projet du nouveau tram au profit d'une refonte de l'ensemble des mobilités. L'équipe de l'exécutif ne réalisera pas le tramway fer d'Essey-lès-Nancy à Vandœuvre-Brabois au cours de son mandat 2020-2026.

L'une des raisons majeures est financière. Le contexte est compliqué : la crise sanitaire et ses incertitudes, l'endettement de la Métropole, le cout du projet. Le budget de départ qui était de 250 millions d'euros a explosé pour dépasser les 500 millions d'euros aujourd'hui. Le rapport de la chambre régionale des comptes concernant les finances du Grand Nancy entre 2013 et 2018 est terrible ! Les magistrats sont très sévères avec la gestion de l'ère Rossinot, qui a plongé la Métropole dans un déficit chronique, rendant la métropole incapable de tout investissement tant ses marges de gestion sont nulles et son endettement colossal. Le coup de grâce a été donné avec la rénovation indispensable du viaduc Kennedy dont le montant se situe entre 20 et 30 millions d'euros. Dans l'état actuel des choses, financer le projet de tramway tel qu'il est, devient impossible sans affecter gravement les autres investissements notamment en matière de mobilité et empêcher de mener à bien les autres politiques publiques. D'autant plus que le Président de la Métropole Mathieu Klein confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux d'impôts des Grands Nancéiens.

Les travaux du projet devaient débiter cette année, la mise en service du tronçon Porte verte (Essey-lès-Nancy) - Jeanne d'Arc (Vandœuvre-lès-Nancy) en 2023, la montée de Brabois en 2026 et la prolongation jusqu'à Oberval en 2028.

Cette prise de position du Grand Nancy est une opportunité pour remettre à plat le dossier global des mobilités au sein de la Métropole et du bassin de vie de Nancy, avec un plan vélo ambitieux (200 kilomètres de pistes sécurisées), un véritable plan piéton et un nouveau réseau de bus en site propre, s'appuyant sur les besoins des Grands Nancéiens.

La décision de suspendre ce projet est un acte courageux, lucide, un choix de raison financier.

Les usagers maxois l'auront bien compris d'autant plus que l'intérêt d'un tram n'est pas remis en cause. Pour preuve, la métropole lance de nouvelles études, une concertation citoyenne pour proposer en septembre un nouveau plan de transports pour une mise en fonction en 2023 quand le tram sur pneu sera supprimé (sauf si la Métropole obtient la prolongation de l'exploitation du tram actuel). Aujourd'hui s'ouvre le nouveau chapitre des mobilités de toute la métropole.

Notre permanence mensuelle reste suspendue pour le moment, elle reprendra dès que possible. Vous pouvez continuer à nous suivre et nous interpeller : <http://saint-max-autrement.fr/>

Christine Minery - Gérard Grandclaudon - Emmanuelle Herbuvaux



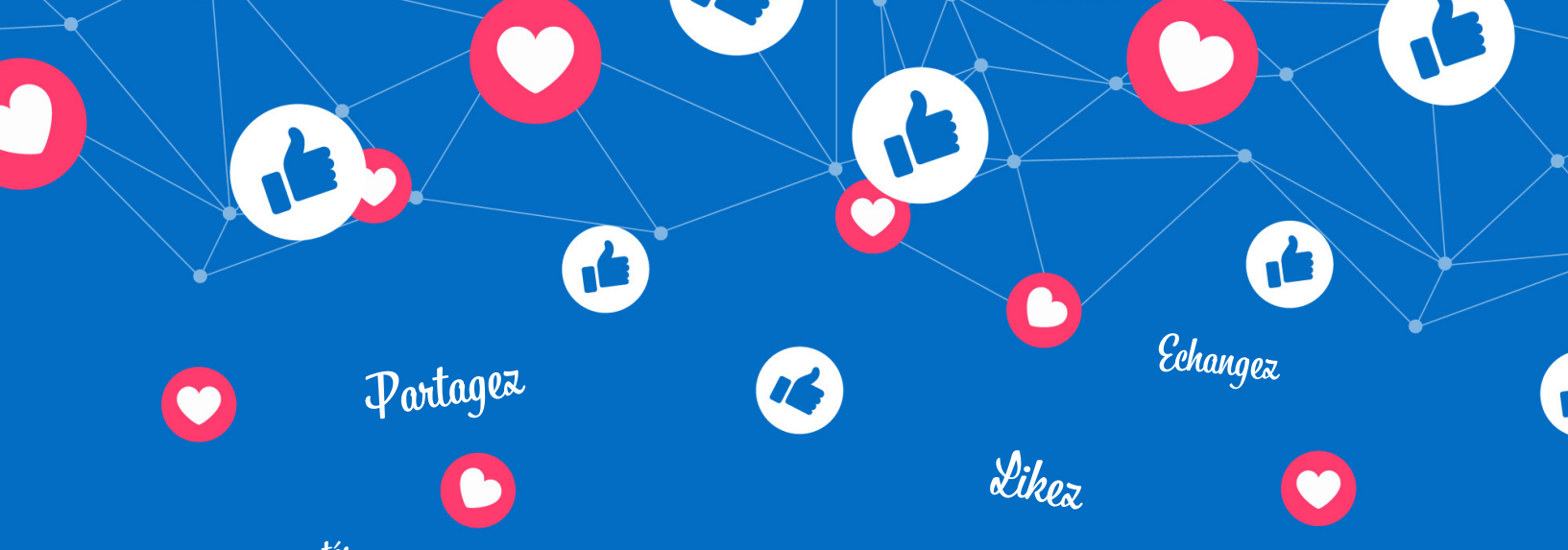
## NAISSANCES

SYHARATH Maho, Phuvy, le 23 décembre 2020  
HAHUSSEAU de BORTOLI Milo, le 07 janvier 2021  
DHAHBI Badis, Mickaël, Salim, le 08 janvier 2021  
RIDHA Léna, Maria, Corinne, le 14 janvier 2021  
ABOULAFIA Inaya, le 24 janvier 2021  
DA COSTA MEIXEDO Antoine, le 25 janvier 2021  
JOURDAIN Agathe, Isabelle, Catherine, le 27 janvier 2021  
DAHM Sandro, le 02 février 2021  
LAINE Emma, Michèle, le 02 février 2021  
GUERIN Augustine, le 05 février 2021  
OLLIER CHAFFARD Soline, le 06 février 2021



## DÉCÈS

LAVANOUX Simone, Renée, Amélie, le 11 janvier 2021  
CAILLET Germaine, Marie veuve ALLIA, le 14 janvier 2021  
HLADNIK Ivan, le 14 janvier 2021  
LINTINGRE Ginette, Louise veuve SCHAEFFER, le 15 janvier 2021  
SERRIÈRE Jacques, Jean, Marie, le 22 janvier 2021  
GOMEZ Raymond, Jules, le 23 janvier 2021  
GIARDINI Françoise, Marie-Louise, Georgette, le 23 janvier 2021  
GARNERET Bertrand, Maurice, le 25 janvier 2021  
DELERUE Gérard, Claude, Jean, le 27 janvier 2021  
LAURENT Gilbert, Marcel, le 27 janvier 2021  
DESCHIEN Claude, Raymond, Georges, le 27 janvier 2021  
TUYTEN Monique, Rose, Claire, Marthe veuve HANGARTNER, le 28 janvier 2021  
  
STOCKY Pol, Francis, Charles, le 30 janvier 2021  
GROULT Noëlle, Jeannine épouse HETZEL, le 1er février 2021  
BARSZCZ Françoise, Andrée, Léonie, le 03 février 2021  
CREUSOT Alice, Marie, Solange veuve MANNEVILLE, le 10 février 2021  
BRICE Suzanne, Marie veuve KWIATKOWSKI, le 11 février 2021  
CACHEUX Georges, François, le 13 février 2021  
MANJOTEL Yvette, Andrée, Christiane, Joséphine veuve BOTTIN, le 14 février 2021  
ASSAYAG Mair, Marcel, le 15 février 2021  
WEBER Ginette, Georgette, Blanche veuve VÉRON, le 16 février 2021



Partagez

Echangez

Likez

Restez connectés



REJOIGNEZ LA PAGE

# facebook

VILLE DE SAINT-MAX OFFICIEL

 1652 MERCI

Bulletin N°228



## Une info à publier ?

*Votre prochain magazine municipal paraîtra en mai. N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité jusqu'au 19 avril 2021. Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31*



# Joyeuses Pâques

**RETROUVEZ LE LAPIN DE PÂQUES LE SAMEDI 3 AVRIL**

**ENTRE 10H ET 12H, AVENUE CARNOT À SAINT-MAX !**

**ANIMATION ORGANISÉE PAR  
LES ENSEIGNES MAXOISES ET LA VILLE DE SAINT-MAX**

DANS LE RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE

